

**EXPLOITANT INDIVIDUEL**  
Immatriculation ou reprise d'activité

**LES PERSONNES**

**EXPLOITANT INDIVIDUEL**

**DANS TOUS LES CAS**

- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de filiation (nom patronymique et prénoms du père et de la mère (voir rubrique documents types)

**NATIONALITE FRANCAISE ET RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPEENNE**

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance

**Pour les autres nationalités nous contacter**

**SITUATION MATRIMONIALE**

**Marié**

- Si conjoints communs en biens, attestation du conjoint (voir rubrique documents types)

**PERSONNE AYANT LE POUVOIR D'ENGAGER A TITRE HABITUEL PAR SA SIGNATURE LA  
RESPONSABILITE DE L'ASSUJETTI**

**DANS TOUS LES CAS**

- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de filiation (nom patronymique et prénoms du père et de la mère) (voir rubrique documents types)

**NATIONALITE FRANCAISE ET RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPEENE**

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance

**Pour les autres nationalités nous contacter**

**LE LOCAL ET /OU LE FONDS DE COMMERCE**

**CREATION**

**SI SEDENTAIRE**

- Copie du justificatif du local commercial (bail commercial, acte de cession du droit au bail)
- Ou copie de la taxe foncière, taxe d'habitation, contrat de location, quittance

**SI NON-SEDENTAIRE** : cf : rubrique « demande ou renouvellement de carte de commerçant non sédentaire »

**ACHAT LICITATION  
ATTRIBUTION PAR VOIE DE PARTAGE**

- Copie de l'acte d'achat
- Copie de l'acte d'attribution par licitation
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- Copie de l'attestation de parution dans le journal d'annonces légales (indiquant le nom du journal, la date de parution et le texte de l'annonce) ou exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis d'acquisition ou d'attribution par licitation ou partage

**LOCATION GERANCE**

- Copie du contrat de location-gérance
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- Copie de l'attestation de parution dans le journal d'annonces légales (indiquant le nom du journal, la date de parution et le texte de l'annonce) ou exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié la mise en location gérance

**DONATION**

- Copie de l'acte de donation
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- Copie de l'attestation de parution dans le journal d'annonces légales (indiquant le nom du journal, la date de parution et le texte de l'annonce) ou exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié la donation

**AUTRES PIECES**

- ✓ Photocopie de la carte Vitale

**FRAIS DE GREFFE**

Création d'un fonds de commerce :	25.34 € 33.79 € (si déclaration conjoint)
Achat ou prise en location gérance :	53.51 € 61.96 € (si déclaration conjoint)

Par chèque établi à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne

Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère – Centre de Formalités des Entreprises  
**Le CFE vous accueille le lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/14h-16h et le mercredi et vendredi : 8h30-12h (sur rendez-vous à Vienne)**

5 rue Condorcet – CS 20312 – 38093 VILLEFONTAINE CEDEX  
2 place Saint Pierre – CS 50209 – 38217 VIENNE CEDEX  
T. 04 74 95 24 00 – F. 04 74 95 24 01 - <https://www.ccinordisere.fr/>

**FRAIS DE FORMALITES CCI**

Frais CFE: 70€

Par chèque libellé à l'ordre de CCI NORD ISERE ou par espèces

**ATTENTION**

- ✓ Si votre activité est réglementée : copie du titre, diplôme, autorisation permettant d'exercer cette activité. Pour vous en assurer, contacter le CFE [cfe@nord-isere.cci.fr](mailto:cfe@nord-isere.cci.fr) - horaires d'ouverture au public :
  - 8h30-12h et 14h-16h les lundi, mardi, jeudi ;
  - 8h30-12h les mercredi et vendredi
- ✓ Votre dossier d'inscription peut être reçu par le CFE au maximum un mois avant la date de début d'activité.
- ✓ Si vous n'êtes pas le déclarant, vous devez vous munir d'un pouvoir (voir rubrique documents types) pour déposer le dossier.